



# La lettre d'information

Novembre 2015

## MODIFICATION DES TARIFS SCC

Lors de la réunion des 7 & 8 Juillet 2015, le comité de la SCC a décidé, pour lutter contre la prolifération des retards dans les diverses démarches d'inscription au LOF, de moduler les tarifs pour les formalités effectuées avec retard.

Le comité a décidé d'appliquer les tarifs suivants en fonction des retards constatés à partir du 1er Janvier 2016 :

- Déclaration de saillie :

Date de réception SCC	Tarif papier	Tarif internet	Compatibilité de filiation pour toute la portée
Dans les 10 semaines après la saillie	10€ par déclaration	5€ par déclaration	Facultatif
Entre 10 semaines et 4 mois après la saillie	20€ par déclaration	10€ par déclaration	Facultatif
Après 4 mois après la saillie	20 € par déclaration	10 € par déclaration	Obligatoire

- Inscription de la portée :

Date de réception SCC	Tarif papier et internet	Compatibilité de filiation pour toute la portée
Dans les 6 mois après l'ouverture du dossier	25€ par chiot	Facultatif
Entre 6 et 9 mois après l'ouverture du dossier	25 € par chiot + 80 € par dossier	Facultatif
Plus de 9 mois après l'ouverture du dossier	25 € par chiot + 80 € par dossier	Obligatoire

## **REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Une réunion du Conseil d'Administration se tiendra les 12 et 13 décembre 2015 à Rambouillet. Si vous souhaitez y voir aborder certains sujets, informez-en vos administrateurs régionaux.

## **ORGANISATEURS, PENSEZ AU CALENDRIER 2016 !**

Tout est dans de titre... La saison des concours de l'année 2016 se profile déjà. Faites part de vos organisations via vos administrateurs régionaux qui les feront parvenir au secrétariat. Pour un maximum d'efficacité soyez précis et concis afin d'éviter des modifications répétées de vos annonces.